




• **MODALITÉS DE LIVRAISON**

Les livraisons s'effectueront sur le site ci-après :

Parc d'activités du Plateau de Signes
Lieu-dit La Pointe de Vidal
96 Allée d'Helsinki (à proximité des entreprises « Quai Sud » et « Sanogia »)
83870 SIGNES

 Le site n'est pas équipé de quai de déchargement. En conséquence, les camions de livraison devront être munis d'un hayon et d'un transpalette.

Les livraisons s'effectueront exclusivement sur rendez-vous, pris du lundi 16 mai au mercredi 25 mai 2022 (18h30) :

- M. Jean-Paul CURT : 06 72 47 23 47
- Mme Céline MAQUET : 06 80 61 41 24
- Mme Mireille FEVRE : 06 83 44 17 49
- Mme Lætitia PELLISSIER : 07 86 27 19 06

• **MODALITÉS DE CONDITIONNEMENT**

➤ **ÉLÉMENTS DU BON DE LIVRAISON**

Les livraisons doivent être obligatoirement accompagnées d'un bon de livraison, indiquant :

- Nom et prénom du candidat
- N° Circonscription
- Nombre de palettes
- Quantité par palette
- Type de documents
 - Circulaires **Électeurs**
 - Bulletins de vote **Électeurs**
 - Bulletins de vote **Colisage Mairie**

➤ **ÉLÉMENTS DE LA FICHE PALETTE**

Indiquer impérativement sur la fiche palette :

- Nom et prénom du candidat
- N° Circonscription
- N° et nombre de palettes
- Quantité par palette
- Type de documents
 - Circulaires **Électeurs**
 - Bulletins de vote **Électeurs**
 - Bulletins de vote **Colisage Mairie**

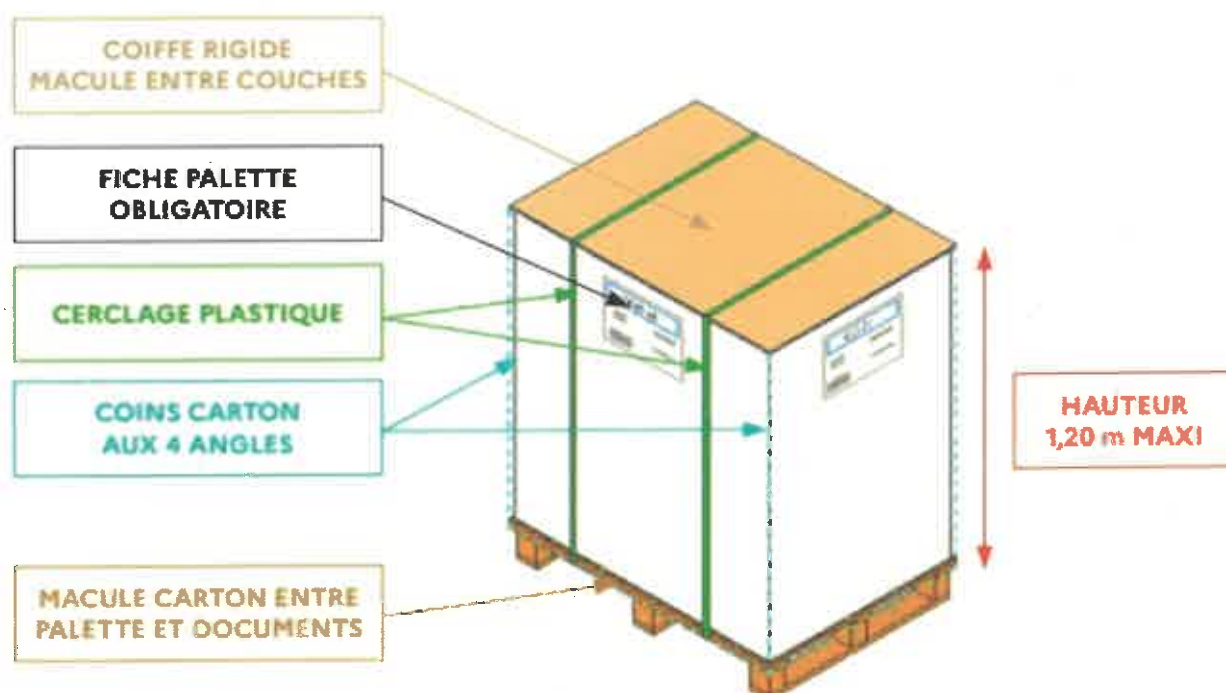
+

En fonction de la circonscription, la fiche palette devra comporter le code couleur suivant :

CIRCO 1	BLANC
CIRCO 2	ORANGE
CIRCO 3	VERT
CIRCO 4	ROUGE
CIRCO 5	BLEU
CIRCO 6	VIOLET
CIRCO 7	MARRON
CIRCO 8	ROSE

➤ CRITÈRES DE CONDITIONNEMENT

Envois Bulletins de vote > MAIRIE (COLISAGE)	Envois circulaires et bulletins de votes > ÉLECTEURS
<p>> Mise en carton sur palette 80 × 120 identifié avec fiche palettes (<i>Attention au code couleur</i>)</p> <p>> Un seul candidat par palettes</p> <p>> Conditionnés par paquets bien talonnés de 1000 ex avec un élastique ou lien papier uniquement (sans film rétractable et sans intercalaire)</p> <p>> FILMER la palette + CERCLAGE plastique</p>	<p>> Mise en carton sur palette 80 × 120 identifié avec fiche palettes (<i>Attention au code couleur</i>)</p> <p>> Un seul candidat par palettes</p> <p>> Ne pas mélanger sur une même palette les BV et les circulaires</p> <p>> Conditionnés par paquets bien talonnés de 1000 ex avec un élastique ou lien papier uniquement (sans film rétractable et sans intercalaire)</p> <p>> FILMER la palette + CERCLAGE plastique</p>



Le filmage de la palette devra assurer le maintien des documents lors du transport (4 coins carton à filmer avec la palette)

Ajouter la mention « NE PAS GERBER » (sur au moins 2 faces de la palette)

- **PLAN D'ACCÈS**

PLAN DE LA ZONE D'ENTREPRISE



HANGAR DE MISE SOUS PLI

